



www.fcpe.asso.fr

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16
M : 06 82 81 40 82

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Communiqué de presse

14 février 2019

L'apprentissage ne se fait pas par voie d'affichage

Surfant sur un discours identitaire, le député Eric Ciotti aura gagné la bataille avec le vote de son amendement « drapeau français dans les classes », le 12 février dernier, au milieu de la nuit.

La FCPE déplore une disposition « poudre aux yeux », qui ne peut en aucun cas prétendre inculquer les valeurs de la République aux enfants tout le long de leur scolarité.

L'école de la République doit aux enfants et à leurs familles des enseignants présents chaque jour dans chaque classe pour que les programmes puissent être suivis, notamment lors des cours d'éducation civique et morale et non des affiches imprimées en nombre. Former des républicains, cela ne peut pas se résumer à montrer des symboles, former des républicains, c'est débattre, comprendre et élever les jeunes en citoyens.

Pour la réussite de tous les élèves, la FCPE souhaiterait que les députés aient enfin le sens des priorités !